



La charte des droits des patients

PROJET DE LOI C-261 (2001)

« Loi établissant les droits des patients en matière de santé, de traitement et de dossiers.. »

Le Parlement a donc jugé nécessaire d'exprimer directement aux Canadiens, par le biais de la Charte canadienne des droits des patients (2001), les normes de conduite auxquelles ils peuvent s'attendre et qu'ils doivent exiger, lors de toute interaction avec le système de santé. Cette Charte est depuis devenue une ressource importante pour les Canadiens atteints d'un myélome.

TOUT PATIENT A :

- (a) le droit d'être pleinement informé de son état de santé;
- (b) le droit d'être informé des choix thérapeutiques qui s'offrent à lui;
- (c) le droit de participer à la décision sur le traitement à recevoir;
- (d) le droit d'obtenir des renseignements sur les qualifications et l'expérience des professionnels de la santé qui lui prodiguent des soins;
- (e) le droit de recevoir des services de santé avec considération, compassion et respect;
- (f) le droit de communiquer avec les professionnels de la santé en toute confidentialité;
- (g) le droit d'accéder à tous les dossiers médicaux le concernant, d'en obtenir copie et de les faire corriger s'il est établi qu'ils sont inexacts;
- (h) le droit à la confidentialité de ses dossiers médicaux et le droit de limiter leur utilisation à la prestation des services de santé qui lui sont destinés, à moins qu'il ne donne officiellement par écrit son consentement éclairé, qui ne peut être ni tacite ni présumé;
- (i) le droit de désigner une personne pour exercer ses droits en son nom dans le cas où il est incapable de le faire en raison d'une incapacité physique ou mentale;
- (j) le droit d'être informé de tous ses droits et responsabilités aux termes de la présente loi et de toute autre loi fédérale ou provinciale en matière de services de santé.



Le Guide sur la défense des droits des patients de Myélome Canada est essentiel pour apprendre ce qu'est la défense des droits, comment défendre ses intérêts, ceux d'une autre personne et ceux de tous les Canadiens vivant avec un myélome.
Téléchargez ou demandez votre copie aujourd'hui.

**Chacun a des droits qui doivent être respectés
et une voix qui mérite d'être entendue.**

